

PREMIER DE L'ABONNEMENT : Doublé-Tournois, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — TOURCOING, RUE DES POUTRAINES, 42

Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPECIALE A PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX le 9 JUIN 1889

NOUVELLES DU JOUR
UNE REUNION BOULANGISTE INTERDITE
Arrestation de MM. Déroulède, Laguerre, Laisant et Richard

Angoulême, 9 juin. — La réunion et le banquet boulangistes qui devaient avoir lieu aujourd'hui ont été interdits par la police.
21 arrestations ont été opérées pour les cris de : Vive Déroulède ! Vive Boulanger !

MM. Déroulède, Laguerre, Laisant et Richard, ont été arrêtés pour avoir protesté.
La Haute-Cour. — Les arrestations. — Les pièces saisies. — Fruit de l'arrestation prochaine du général Yung.

Paris, 8 juin. — L'arrestation de M. Reichert aura pour première conséquence de retarder encore la clôture de l'instruction. Celui-ci aurait été arrêté pour faux témoignage.

Interrogé, il y a un mois sur les marchés et fournitures militaires passés par M. Boulanger, il aurait déclaré ne rien savoir.

Or, la saisie des papiers chez M. de Breuille aurait prouvé le contraire aux commissaires instructeurs.

Réméné, hier soir, devant M. Merlin, M. Reichert persista dans ses déclarations précédentes ; il fut alors arrêté.

On annonce qu'il serait traduit devant la cour d'assises pour faux témoignages, et non devant la Haute-Cour afin de ne pas rendre les débats publics.

Le bruit de l'arrestation du général Yung à Dunkerque, ancien chef de cabinet du général Boulanger, a couru également au Sénat mais n'est pas confirmé.

Paris, 8 juin. — La Commission d'instruction de la Haute-Cour, qui avait, dit-on, passé toute la nuit dernière pour examiner les pièces saisies, s'est réunie de nouveau ce soir, pour continuer l'opération.

Il est impossible de savoir exactement ce qui se rapporte aux arrestations de MM. Reichert et Fleury, et quelles peuvent en être les conséquences.

On dit que pour le premier, il y a eu, non pas un mandat d'arrêt, mais un simple mandat de dépôt. Il y a la une nuance.

Quant au second, son nom ne figure pas sur l'annuaire. Personne, du reste, ne le connaît. Le domicile de M. Reichert n'est pas non plus connu.

On sait maintenant qu'un député représentant d'un des départements voisins de Paris, serait compromis.

M. Laguerre s'apprête, dit-on, à partir pour Londres. On croit que la Commission siègera demain et après-demain, sans s'occuper des fêtes.

La réponse de M. Ribot à M. Clémenceau
Paris, 8 juin. — M. Ribot prendra la parole, mardi, après M. Kellor, pour protester, au nom des modérés, contre la politique préconisée aujourd'hui par M. Clémenceau.

M. N. Gilly
Paris, 8 juin. — M. Gilly a été, à six heures, so constituant prisonnier à Ste-Pélagie.

Paris, 8 juin. — M. Numa Gilly, qui devait être incarcéré ce matin, a obtenu l'autorisation de ne se constituer prisonnier que ce soir, afin de terminer certaines affaires politiques.

Marselle, 8 juin. — Les ouvriers boulangers ont tenu, à six heures, une réunion à la Bourse du Travail ; ils ont décidé à l'unanimité de cesser le travail demain matin.

En Indo-Chine
Marselle, 8 juin. — Le paquebot Iracouady, courrier de Chine est arrivé cette après-midi avec 129 militaires.

Les journaux de l'Indo-Chine arrivés par ce courrier ne relatent aucun fait intéressant.

Le chef de l'état-major allemand. — Un souvenir historique. — Allocution belliqueuse.

Berlin, 9 juin. — Le général de Waldersee, chef du grand état-major allemand, a passé, le 4 juin, l'inspection du régiment des chemins de fer.

Interrogé, il a porté un toast faisant allusion à la date du jour, qui est celle de l'anniversaire de la victoire de Hohenfriedberg, remportée pendant la guerre de Sept-Ans, en 1745, par Frédéric II.

Ce jour-là, a-t-il dit, l'armée, commandée par un aigle et par un lion, a remporté une victoire dans des circonstances difficiles.

Les pick-pocket à Berlin. — Un haut fonctionnaire dévalisé
Berlin, 9 juin. — Un haut fonctionnaire de la police des Etats-Unis, qui venait de visiter l'Exposition de Paris, visitait ici le musée Casan, quand, mettant par hasard la main dans la poche de son pantalon, il s'aperçut de la disparition de son portefeuille contenant 2,500 francs en billets de banque allemands et français.

Le fonctionnaire se rappela qu'un individu s'était pressé contre lui d'une manière assez singulière, mais sans pouvoir se rappeler sa physionomie.

Le voyage du shah
Berlin, 8 juin. — Un dîner en l'honneur du shah de Perse sera servi dimanche, au château de Bellevue.

Après le dîner, le souverain persan rendra visite aux princes et aux princesses présents à Berlin.

Lundi, il ira voir l'ex-princesse Friedrickskron. D'importantes exercices d'artillerie sont projetés pour mardi à Tegel.

Après le dîner, un dîner de gala de 170 convités dans la salle Blanche. Le soir, ballet, représentation de gala.

Le shah quittera vraisemblablement Berlin mercredi.
Berlin, 8 juin. — Il se confirme que le shah de Perse arrivera à Anvers le 25 juin. Il logera à Anvers pendant tout le temps de son séjour en Belgique, c'est-à-dire pendant cinq jours, mais cela ne l'empêchera pas de se rendre ensuite à Bruxelles, où il s'arrêtera pendant deux jours.

Considérant que jusqu'aujourd'hui aucune société de crédit n'a été présentée et n'a obtenu le privilège de la Banque de France.

Considérant que si le privilège venait à être étendu à toute autre société, et concurrent, on pourrait craindre de voir se produire l'émission de monnaies financières dans la circulation.

Considérant enfin les interventions notoirement de notre premier établissement financier à diverses époques, particulièrement en 1870 et années suivantes, et, tout récemment, en 1870 et Comptoir d'Escompte.

Le Comité du Syndicat du Commerce et de l'Industrie bretois émet le vœu que les pouvoirs publics fassent le possible pour que le privilège de la Banque de France soit renouveau et que le cercle de ses opérations soit augmenté.

A cette délibération est joint un rapport dans lequel le président du syndicat met en lumière les services rendus par la Banque de France depuis le 20 février 1800, époque de sa fondation, et son utile intervention dans les temps de crise.

« En résumé, conclut le rapport dont nous parlons, il n'échappera à personne que tous nos efforts doivent se combiner pour assurer le maintien de notre crédit national que les allemands ne cherchent que trop à miner par tous les moyens en leur pouvoir et, bien entendu, à leur profit. »

CHAMBRE DES DEPUTES
AVANT LA SEANCE
L'attente du discours de M. de Mun a attiré une foule pour le moins aussi nombreuse que celle qui assistait à la séance de jeudi.

Les dames sont en grande majorité, en toilette claire, malgré l'orage.
Le tribunal du président de la République et celle du corps diplomatique sont très bien garnies.

M. Méline, l'air de plus en plus navré, monte au fauteuil à 2 h. 05.
M. Clémenceau arrive quelques minutes après ; les députés arrivent par petits groupes, gesticulant et causant bruyamment ; la salle se garnit peu à peu.

M. Jules Ferry, portant un dossier fort volumineux, monte en caisse à 2 heures 15.
A deux heures un quart, M. Méline, d'une voix dolente, déclare la séance ouverte.

LA SEANCE
M. Jules Ferry monte à la tribune pour une rectification au procès-verbal officiel de la séance de jeudi matin sur les chiffres qu'il a apportés à la tribune.

M. de Mackau. — Le règlement interdit à M. Ferry de faire aujourd'hui une rectification au procès-verbal d'avant-hier. (Bruit divers.) — Applaudissements à droite. (Bruit divers.)

M. Bourgeois (Vendée). — J'ai été frappé l'autre jour, d'un rapport à l'ordre ; comment se fait-il qu'il n'ait pas été porté au procès-verbal ? Ce n'est pas que j'ai retiré mes papiers.

M. le Président. — A l'avenir on supprimera son compte-rendu toutes les interruptions lancées aux tribunes qui occupent la tribune. (Mouvements divers.)

M. Dugué de la Fauconnerie. — Il est impossible d'être mené comme cela ; nous ne sommes pas des enfants. (Bruit à gauche.)

M. le Président. — Je vais, M. Dugué de la Fauconnerie, vous appliquer un rappel à l'ordre.

M. Dugué de la Fauconnerie. — Répétez-moi tout ce que vous voudrez, je m'en f... (Humour.) — Vociférations à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

M. de Mun. — De la pression que vous exercez sur les vices (Très bien ! à droite.) — Bruit à gauche.

OVATION A M. DE MUN

Une triple salve d'applaudissements accueille la belle péroration de M. de Mun. Toute la droite, levée, fait une magnifique ovation à l'illustre orateur, qui reçoit, en regagnant sa place, les félicitations de ses collègues.

M. Jules Ferry hausse les épaules, en ricanant, quand il voit les membres de la droite se précipiter vers M. de Mun.

Dans la salle l'agitation est très vive, mais l'apport de M. Fallières à la tribune fait soudain le vide.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

M. Fallières. — Dix-huit heures, la statistique quinquennale sera distribuée.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

Mais voici venir le jour où vous devez, madame, endosser la seconde robe blanche ; celle que vous mettez cette fois avec des fleurs de lis.

RÉGITS DU DIMANCHE
LES TROIS ROBES BLANCHES

Avez-vous réfléchi, madame, à ce qu'a de délicieux le poème des trois robes blanches que vous avez portées dans votre vie ?

Avez-vous réfléchi, madame, à ce qu'a de délicieux le poème des trois robes blanches que vous avez portées dans votre vie ?

Avez-vous réfléchi, madame, à ce qu'a de délicieux le poème des trois robes blanches que vous avez portées dans votre vie ?

Avez-vous réfléchi, madame, à ce qu'a de délicieux le poème des trois robes blanches que vous avez portées dans votre vie ?

Avez-vous réfléchi, madame, à ce qu'a de délicieux le poème des trois robes blanches que vous avez portées dans votre vie ?

Avez-vous réfléchi, madame, à ce qu'a de délicieux le poème des trois robes blanches que vous avez portées dans votre vie ?

LA FETE FEDERALE DE GYMNASTIQUE à Vincennes

Paris, 9 juin. — Dès l'aube, c'est-à-dire quatre heures heures et demie, ce matin, le réveil sonnait au camp de Vincennes et des salves d'artillerie annonçaient l'ouverture de la 15e fête fédérale.

Paris, 9 juin. — Dès l'aube, c'est-à-dire quatre heures heures et demie, ce matin, le réveil sonnait au camp de Vincennes et des salves d'artillerie annonçaient l'ouverture de la 15e fête fédérale.

Paris, 9 juin. — Dès l'aube, c'est-à-dire quatre heures heures et demie, ce matin, le réveil sonnait au camp de Vincennes et des salves d'artillerie annonçaient l'ouverture de la 15e fête fédérale.

Paris, 9 juin. — Dès l'aube, c'est-à-dire quatre heures heures et demie, ce matin, le réveil sonnait au camp de Vincennes et des salves d'artillerie annonçaient l'ouverture de la 15e fête fédérale.

Paris, 9 juin. — Dès l'aube, c'est-à-dire quatre heures heures et demie, ce matin, le réveil sonnait au camp de Vincennes et des salves d'artillerie annonçaient l'ouverture de la 15e fête fédérale.

Paris, 9 juin. — Dès l'aube, c'est-à-dire quatre heures heures et demie, ce matin, le réveil sonnait au camp de Vincennes et des salves d'artillerie annonçaient l'ouverture de la 15e fête fédérale.

LE RENOUVELLEMENT DU PRIVILEGE DE LA BANQUE DE FRANCE

Cette question excite, à bon droit, bien des préoccupations ; aussi on ne s'étonnera pas que plusieurs Chambres de commerce et quelques institutions ayant un caractère soit industriel, soit commercial aient fait l'objet de leurs délibérations.

Nous aurons sans doute à examiner de près les arguments qui surgiront soit pour soit contre le renouvellement du privilège. Sans avoir à nous prononcer, quant à présent, nous croyons devoir signaler la décision récemment prise à ce sujet par le Syndicat du Commerce et de l'Industrie Bretois, de Brest, lésion appuyée sur un excellent rapport qui met en lumière les services rendus par la Banque de France.

Voici d'abord le texte de la délibération : « Considérant que la Banque de France est une institution essentiellement indépendante, et que, par conséquent, elle ne saurait être soumise à des rapports avec les emprunteurs tout principe d'exception.